

Conférence nationale Ville durable

Sommaire

Ouverture	2
Benoist Apparu, Secrétaire D'etat Chargé Du Logement Et De L'urbanisme	
Table Ronde 1 - La Ville Durable En Projets : De La Volonté Des Acteurs A La Réalisation D'un Projet	4
Intervention D'un Grand Témoin	10
Jean Nouvel, Architecte	
Table Ronde 2 - Le Temps Du Futur : Que Sera La Ville Durable Demain ?	13
Clôture	19
Jean-Louis Borloo, Ministre D'etat, Ministre De L'ecologie, De L'energie, Du Développement Durable Et De La Mer	
Les Sélections Écoquartier Et Écocité	21
Remise Du Grand Prix Écoquartier	22

Ouverture

Benoist APPARU
Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme

J'ai le plaisir et le privilège d'ouvrir la conférence nationale Ville durable, dans un lieu rassemblant esthétique et savoir, le Musée du Quai Branly. Lors de son inauguration, le Président Jacques Chirac évoquait une œuvre architecturale et d'humanité indispensable à notre temps. Elle symbolise un changement d'échelle, d'espace et de temps, une idée qui nous réunit tous.

Plusieurs générations de bâtisseurs se sont succédées pour construire la ville. Aujourd'hui, c'est à notre tour de faire face à l'héritage d'un siècle de démesure. Désormais, la moitié de la population mondiale et 75 % de la population française sont urbaines. La ville durable représente le défi du 21^{ème} siècle. C'est en ville, en effet, que se concentrent les urgences environnementales, socioculturelles et économiques, mais c'est également en elle que se dessinent les solutions. En traçant les contours de nouveaux modes de vie, le Grenelle de l'environnement donne à la ville les moyens de concentrer les solutions. La ville du Grenelle est celle des transports collectifs, de la sobriété énergétique, de l'équilibre entre proximité et densité. Nos objectifs sont multiples, partagés et nécessairement concordants. L'intelligence doit bien sûr être mise au service de l'intérêt général, c'est-à-dire de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et du respect des générations futures.

Le développement durable implique de revoir nos méthodes de travail et de décloisonner nos approches. Les politiques publiques (transport, logement, environnement etc.) ne peuvent plus être menées séparément. Elles doivent se fonder sur la transversalité. Une vision globale anime la ville de l'après Copenhague. Celle du Président de la République repose sur une nouvelle logique de territoire qu'il nous faut décliner à toutes les échelles. Tout ce qui sera imaginé dans le cadre de ce plan ambitieux servira aux collectivités locales. Cette vision globale traverse également le projet du Grand Paris, ainsi que l'action du ministère de Jean-Louis BORLOO, lieu de croisement de toutes les politiques. Tel est le sens de la démarche qui nous unit aujourd'hui.

Le plan « Ville durable » témoigne d'une démarche participative et attractive, nourrie par les expériences locales, et qui a permis de faire remonter les meilleures contributions. La plus belle des réussites réside dans la construction et non dans l'édiction de règles. L'action se mène sur le terrain, là où résident connaissances et compétences, là où élus, architectes, urbanistes et chercheurs expriment leur talent en associant l'ensemble des acteurs urbains, associations, entreprises et habitants. La clé de la réussite réside dans un projet urbain compris, partagé et démocratisé. Il importe de poursuivre cette démarche. En effet, la recherche des bonnes pratiques permet de les mutualiser. Ainsi, les villes de France pourront s'inspirer de vos travaux et définir un schéma adapté à leur propre configuration.

Je tiens à saluer votre mobilisation. Les deux appels à candidature ont suscité 180 projets d'une grande ambition. De nombreuses idées et pratiques sont proposées, que nous devons nous approprier avec patience et intelligence. Notre richesse consiste à démontrer qu'une gestion durable des villes est possible sans les vider. La décroissance et le malthusianisme sont dépassés : il convient désormais de densifier les territoires pour limiter l'étalement urbain.

Tel est le sens de l'appel à projets EcoCité : accompagner des agglomérations qui se lancent dans des projets ambitieux. Celles-ci semblent aptes à accueillir plus de 50 000 nouveaux habitants sur

une génération, dans une logique de développement durable équilibré. Le palmarès EcoQuartier, quant à lui, met en lumière les savoir-faire en matière d'aménagement. Nous constituons ainsi des références qui soutiendront la comparaison internationale. Les 160 projets présentés exerceront un effet d'entraînement collectif, si nous démultiplions les expériences pour diffuser de nouvelles pratiques, développer de nouveaux savoir-faire et susciter de nouveaux métiers.

Enfin, le développement urbain durable n'est pas réservé aux très bons élèves. Le président de la commission d'analyse et d'appui a souvent rappelé l'importance de l'enjeu pour les agglomérations de taille moyenne. Quelle que soit leur taille, des solutions existent. Mutualiser notre imagination, c'est s'adapter et proposer des solutions pour l'ensemble du territoire. A ce titre, le ministère travaillera en 2010 avec la fédération des villes moyennes pour définir un cadre de développement adapté.

Votre engagement dans ces projets concrétise la table ronde finale du Grenelle, qui prévoyait la réalisation d'une quinzaine de grands projets d'innovation architecturale, sociale et écologique, ainsi que d'au moins un EcoQuartier avant 2012 dans les collectivités ayant un programme d'habitat ambitieux. Je vous remercie pour cet engagement. Je tiens à remercier plus particulièrement les membres de la commission d'analyse et d'appui. L'investissement de chacun dans ces appels à candidature nous conforte dans l'idée que nous pourrions changer d'ère plus rapidement que nous ne le pensions.

Table ronde 1 : la Ville durable en projets, de la volonté des acteurs à la réalisation d'un projet

Participaient à cette table ronde :

Michel DESTOT, député-maire de Grenoble et président de l'AMGVF

Michel DESVIGNE, paysagiste

Claude VASCONI, architecte

Laurent THERY, aménageur, directeur général de la SAMOA

Christian GARNIER, vice-président de France Nature Environnement

Christian BIECHER, architecte

La table ronde est présidée par Bruno BOURG-BROC, député-maire de Châlons-en-Champagne et vice-président des Éco-maires et animée par Frédéric TADDEI.

Frédéric TADDEI

En quoi la ville durable impose-t-elle de modifier nos pratiques et de développer différemment les métiers que nous connaissons ?

Christian BIECHER

Nous assistons à une évolution importante des modes de vie, qui se caractérise par la capacité des citoyens à changer de regard sur leurs comportements et leur environnement. Cette évolution s'accompagne d'évolutions techniques et structurelles. Le métier d'architecte mute avec bonheur, en incluant davantage le rapport à l'environnement ainsi qu'une esthétique de la nature.

Frédéric TADDEI

Les villes sont-elles fabriquées différemment aujourd'hui ?

Michel DESTOT

L'évolution la plus manifeste me semble être la sensibilisation de l'opinion publique. De nombreux citoyens redoutent que la perspective écologique soit incompatible avec l'économique et le social. Or le développement durable s'appuie sur ces trois piliers. Il importe aujourd'hui de passer du concept aux réalisations. C'est ce que nous tentons de prouver à Grenoble avec la démarche EcoQuartier, dans laquelle nous avons voulu intégrer une mixité d'usages et de fonctions. Nos projets vont dans le sens d'une densification, à la fois par conviction et sous la contrainte d'un environnement montagneux. Nous envisageons d'ores et déjà de nouvelles perspectives pour d'autres quartiers.

Laurent THERY

Les transformations marquant la construction des villes supposent un changement de méthodes. Les projets sont ainsi passés d'une logique d'extension urbaine spécialisée (ZAC / habitat / quartier d'affaires) à approche globale et transversale. Souvent composites, ces projets pensent la ville et non pas seulement une spécialisation. Tel est l'apport du développement durable, qui résulte lui-même des transformations progressives, à l'œuvre ces dernières années.

Christian GARNIER

La fabrication de la ville durable doit surmonter deux difficultés principales. Tout d'abord, l'intégration d'une nouvelle dimension dans la conception des villes n'est pas toujours simple aux niveaux politique et opérationnel. Les problématiques climatiques, énergétiques ou d'accessibilité sont en cours d'appropriation, mais des questions demeurent, telles que la biodiversité en ville, auxquelles nous ne savons pas encore répondre et dont nous peinons parfois à définir le sens. Par ailleurs, la ville durable implique des changements méthodologiques tant au niveau de la conduite de projets que de la gouvernance. L'introduction de la transversalité est une révolution culturelle parfois difficile à mener.

Pour autant, l'appel à projet EcoQuartier / EcoCité me semble témoigner du fait que le développement durable ne se limite plus à de la communication. Le Grenelle de l'Environnement, l'adoption de nouvelles lois et la prise en compte des constats de terrain indiquent que nous entrons enfin dans le vif du sujet.

Christian BIECHER

Sur le terrain, la transversalité est une réalité. La réflexion sur la société post-Kyoto résulte du constat de la raréfaction des réserves énergétiques. L'intégration actuelle des dimensions sociales et économiques marque une évolution importante. Pour autant, certaines villes se sont construites dans le sens du développement durable avant qu'on ne le nomme ainsi.

Christian GARNIER

La transversalité se construit progressivement. Il est plus facile de la mettre en œuvre avec des métiers voisins, par exemple entre architectes et urbanistes, que de sortir des fondamentaux de son domaine.

Michel DESVIGNE

En ouverture, Benoist APPARU parlait des « très bons élèves ». J'ai étudié de près 300 réponses aux appels à candidature EcoCité / EcoQuartier, dans lesquelles se retrouvent des éléments présents jusqu'à présent de manière implicite. Les thèses développées ces dernières années apparaissent désormais dans les projets, comme par exemple l'attention portée à l'écoulement des eaux. La capacité d'anticipation des projets devient visible. Je m'interroge néanmoins sur le fonds de ces projets. Un certain nombre d'entre eux tendent vers l'académisme, en reprenant les thèses en

vigueur. L'abondance de projets marqués par l'apparition d'une norme académique peut aussi entraîner un certain désintérêt.

Laurent THERY

Effectivement, le risque existe de transformer une façon de faire en académisme. Nous avons besoin de globalité, de transversalité, de souplesse, de réactivité, de négociation et de partenariats. Articuler ces concepts signifie qu'un projet est unique à partir du moment où il définit un ou plusieurs objectifs stratégiques, portés politiquement par les élus, dans un contexte de transformation de la ville.

Michel DESTOT

En matière de développement durable, il importe de passer des discours aux actes et pour ce faire, d'évaluer les projets, afin d'emporter la conviction des citoyens. Les émissions de CO₂ à Grenoble sont par exemple évaluées à 500 000 tonnes par an. La ville s'est fixée l'objectif de les réduire à un niveau de 150 000 tonnes par an en 2020. Le bilan énergétique montre que nous avons d'ores et déjà obtenu une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 000 tonnes en 2009.

Passer aux actes ne signifie pas être technocratique. Il est possible d'allier esthétisme et collectif, en réalisant ainsi des gains financiers et de gouvernance. L'engagement dans les EcoQuartiers est en effet souvent freiné par l'importance de l'investissement initial. Or celui-ci peut être réduit en adoptant une démarche partenariale. C'est ainsi qu'à Grenoble, nous avons limité la part de surinvestissement du projet d'EcoQuartier à 7 %.

Frédéric TADDEI

Le coût de la ville durable est-il plus élevé ?

Michel DESTOT

Le coût de la ville durable est moins élevé à moyen et long terme, mais celle-ci requiert un investissement supplémentaire au démarrage. Le mode partenarial ouvre des perspectives intéressantes de ce point de vue. Par ailleurs, le développement durable ne résulte pas d'un concept qui serait nouveau, mais d'une action inscrite dans la durée. Grenoble est ainsi passée aux bâtiments basse consommation depuis deux ans et mène depuis plus de vingt ans une politique de transport urbain fondée sur le tramway.

Laurent THERY

La reconversion de l'existant présente un coût plus élevé que l'extension urbaine. Il n'en demeure pas moins possible de conduire le renouvellement urbain par une attitude économe, essentielle au développement durable, qui consiste à partir de l'existant sans en faire table rase, comme nous l'avons fait sur l'île de Nantes.

Christian GARNIER

S'interroger sur le coût de la ville durable doit conduire à se poser la question du coût de la ville non durable.

Frédéric TADDEI

Quelles sont les limites d'une ville aujourd'hui ?

Claude VASCONI

Pendant des siècles, nous avons fait du développement durable avant d'en oublier les principes fondamentaux sous l'effet d'une mécanisation excessive. Les limites des villes sont actuellement confuses, les campagnes déchiquetées. Il est urgent d'inverser ces forces motrices pour revenir à la raison, environnementale et écologique. C'est pourquoi il est essentiel de raisonner en amont au niveau territorial. Sans cette approche, nous ne parviendrons pas à inverser une logique néfaste pour nos territoires. Pour retrouver une attitude écologique et environnementale, il me semble fondamental de reconsidérer la densification et la délimitation des villes, afin d'en retrouver l'intensité, y compris sociale, et de préserver la nature.

Il est par ailleurs possible de développer des approches simples de fabrication des villes. D'un point de vue climatique, il est plus simple de protéger une ville dans son ensemble, en veillant à son implantation par exemple, que d'isoler chaque bâtiment. En se fondant sur le principe d'une réflexion globale, les quartiers urbains sont l'occasion d'expérimenter ce que pourrait être la ville future renouant avec une tradition environnementale. Sanaa au Yémen, par exemple, est une ville de forte densité, dont le maire refuse de construire hors des murs. Cette densification contribue à maintenir l'identité de la cité, contrairement à la multiplication des lotissements. Je souhaite que nous revenions à la cité, au sens propre du terme, afin de retrouver le bonheur en ville.

Laurent THERY

La ville est multiple. Elle ne correspond pas aux schémas traditionnels des villes européennes ; elle se compose également des banlieues, des habitats sociaux ou encore de la ville à la campagne. C'est cet ensemble qui constitue la ville contemporaine. Il est certes difficile d'en cerner les limites. Les urbanistes et aménageurs sont ainsi confrontés au problème de la définition de l'organisation territoriale de villes à grande échelle.

C'est le travail que nous menons à Nantes et Saint-Nazaire, deux villes reliées par l'estuaire de la Loire. Pendant longtemps, ce territoire a été organisé dans une perspective métropolitaine, centrée sur un objectif économique, celui de la promotion du développement industriel et logistique du port. Pendant cette période, le niveau du fleuve est descendu de sept mètres à Nantes. Les villes s'en sont détournées. Aujourd'hui, nous proposons un changement de paradigme consistant à considérer le fleuve non comme un outil mais comme l'axe directeur du développement de la ville, soucieux de la nature sans exclure pour autant le développement industriel et urbain. C'est autour de cette idée que nous avons construit notre proposition d'EcoCité.

Christian BIECHER

L'un des écueils à éviter est la nostalgie. Nous devons aller de l'avant en traitant la ville comme un matériau existant, avec ses qualités et ses défauts.

Claude VASCONI

J'attire simplement l'attention sur le fait que nos compétences technologiques, qui apportent tant au niveau du traitement des villes, n'excluent pas la perte d'un certain bon sens. Je crains que nous n'allions vers une architecture « gadget », au détriment d'une pensée globale et environnementale de bon sens.

Michel DESTOT

Il est économe de construire la ville sur la ville. Nous avons ainsi évité 10 000 rotations de camions en réutilisant les matériaux des déconstructions. Je plaide pour la ville dense. Les villes européennes et françaises sont de taille moyenne. La plupart d'entre elles proposent une qualité de vie exceptionnelle, fondée sur le développement des réseaux, ainsi que sur un haut niveau de service culturel, sportif et environnemental, source d'attractivité économique. L'étalement urbain va à l'encontre de ce modèle, en diluant le vivre ensemble. Les nouvelles solidarités ne se limitent pas à la protection sociale, elles concernent également la capacité à vivre ensemble. Je plaide donc pour une ville humaine, exigeant des qualités environnementales compatibles avec le développement social et économique.

Michel DESVIGNE

Depuis plusieurs années, la construction de logements en France s'est concentrée à 55 % sur les pavillons. Quelle est la contribution des grands projets à la résolution de ce problème ? Si l'on ne peut que se réjouir de l'abondance des projets, il convient de prendre également la mesure du travail qu'il reste à accomplir. L'état dégradé du territoire ne doit pas être sous-estimé. Des 160 projets recueillis, naît l'espoir d'une ébauche de projet d'ensemble. Les projets d'EcoQuartier ou d'EcoCité ne sont que des prémices qui doivent conduire les politiques à adopter une analyse plus large des territoires, sous peine sinon de créer un style limité à un quartier.

Laurent THERY

Nous ne pouvons imaginer reproduire la ville sur elle-même par obligation ou par interdiction. L'objectif doit être de rendre la ville aimable, de donner envie aux habitants d'y vivre. Un architecte a ainsi caractérisé le projet de l'île de Nantes comme « un univers joyeux ». Il reste cependant rare d'imaginer la ville de demain comme un univers plaisant.

Frédéric TADDEI

Existe-t-il une recette qui permette d'associer l'ensemble des acteurs à un projet de ville durable ?

Christian GARNIER

La France ne possède pas les outils nécessaires à une gestion transversale du territoire. Il n'existe pas de recette, mais des principes à suivre et une négociation à mener. Un processus de concertation sur des projets de deux ou trois ans est impossible sans accord préalable des différents acteurs sur un cahier des charges initial de concertation.

Laurent THERY

La problématique de la gouvernance soulève un débat complexe qui concerne la réforme de l'organisation territoriale, les institutions, ainsi que l'adaptation d'un mode de gouvernance à chaque projet. Il existe deux niveaux d'action. Le premier concerne l'association de l'ensemble des acteurs concernés, tandis que le second consiste dans l'amélioration de l'organisation administrative des territoires. A Saint-Nazaire par exemple, les collectivités territoriales et les acteurs publics se sont tout d'abord associés, avant de lancer une conférence métropolitaine ouverte au monde économique et à la société civile, pour finir par créer un syndicat mixte en vue de l'élaboration d'un SCOT.

Michel DESTOT

Le plus difficile reste la confrontation des objectifs politiques avec les attentes de la population. Le développement durable requiert un engagement politique parfois difficile, notamment lorsqu'il s'agit de lutter contre l'étalement urbain ou l'utilisation de la voiture en solo. Ce n'est pas un quartier régi par une logique interne que nous construisons, mais une ville caractérisée par un maillage urbain. Il est temps de passer des discours aux actes, afin de faire la démonstration du développement durable. La construction d'une troisième ligne de tramway à Grenoble, par exemple, a contribué à l'embellissement et à la requalification de la ville.

Intervention d'un grand témoin

Jean Nouvel
Architecte

A l'issue de mes périples en Asie, au Moyen Orient, en Amérique et en Australie, je peux témoigner que rien n'est facilement comparable, tant les degrés de conscience et d'urgence diffèrent. Le seul constat général que j'en retire est qu'une architecture générique tend à annuler les caractères particuliers des différents sites, comme l'illustrent les exemples de Berlin, Tokyo, Barcelone et Paris.

Après la chute du mur de Berlin, j'ai eu la chance d'être l'un des premiers à pouvoir construire une architecture durable sur Friedrichstrasse, pour un promoteur privé allemand. Il s'agissait d'un immeuble mixte de bureaux privés, de commerces et d'habitation. Compact, l'immeuble se caractérise par une double façade ventilée et un système de plafonds froids avec circulation d'eau. Il comprend un grand magasin avec des espaces vides, de la lumière naturelle et des patios vitrés. Quinze ans après, j'ai réalisé que je ne retrouverai pas souvent, à cette échelle, la conscience d'un tel client. Ce bâtiment prend en compte l'ensemble des paramètres qui nous intéressent aujourd'hui.

J'ai ensuite travaillé à Tokyo sur le projet de la Tour Denstu. Nous avons réussi à faire admettre le principe d'une double façade en verre, avec des arbres, mais la crise financière a entraîné son annulation. Seul subsiste dans ce gratte-ciel le principe de quatre façades différentes selon l'orientation du soleil.

A Barcelone, par la volonté d'un promoteur catalan, la tour AGBAR a été conçue et réalisée à partir de principes identitaires et d'une architecture durable. La tour est un immeuble à basse consommation et à grande inertie avec des fenêtres ouvrables et une double peau. Cette commande en a suscité une autre, celle d'un immeuble de volumétrie comparable au Qatar. Après analyse, le projet s'est fondé sur des principes opposés, puisqu'il s'agit d'un cylindre modulaire protégé par des vitres différenciées selon l'ensoleillement. Ces deux exemples témoignent de l'incapacité des règles typologiques à traverser les climats et les cultures.

A Paris, la tour Signal sera la première à afficher la vie à la verticale. Elle comprend une mixité des fonctions autour de loggias avec des façades ouvrables, qui sont la preuve d'une prise de conscience de la nécessité de faire évoluer l'urbanisme vertical.

De ces exemples, nous pouvons conclure que le développement de l'architecture durable a trente ans d'avance en Allemagne par rapport au Japon. De temps à autre, en France, en Espagne et même au Moyen Orient, des immeubles d'exception sont possibles, sans qu'ils ne représentent toutefois la moyenne de la construction actuelle. La prise de conscience de la destruction progressive du climat n'est pas encore effectuée en Amérique, en Australie ni en Asie. La révolution industrielle et urbaine provoque un niveau de pollution destructeur. Seule une volonté politique forte peut engager les mutations indispensables. Tel est l'espoir que nous tentons de garder en France. Cet espoir est particulièrement sensible dans la consultation du Grand Paris, dont l'objectif est de prendre les décisions stratégiques qui permettront de respecter les engagements post-Kyoto.

J'ai longtemps espéré que l'engagement présidentiel permettrait à la France d'aller à Copenhague avec la force d'une démonstration sur l'évolution du mode de développement urbain, initiant dans

les faits le rééquilibrage carbone. La synthèse des propositions n'étant pas commencée, ce ne sera pas le cas. Je peux néanmoins témoigner de l'intérêt qu'accordent les pays étrangers à ces propositions.

Mon équipe a tenté de relever le défi du Grand Paris en appliquant neuf mesures. La commande initiale incluait une demande d'analyse comparative internationale. Or comme je l'ai expliqué, il est impossible d'extrapoler les solutions d'une métropole à l'autre : une analyse au cas par cas est requise. La première mesure que nous proposons consiste à définir les limites de la ville, à les qualifier par des plantations, des prés, des serres ou encore des terrains de jeux, et à développer les cultures maraîchères. Ces mesures transversales pourraient être mises en œuvre rapidement. La seconde mesure concerne la requalification progressive de l'image de la métropole par un travail sur le paysage et les équipements, ainsi que par l'introduction de la biomasse et de la biodiversité au cœur de la ville. Nous refusons par ailleurs la ville figée et recommandons l'arrêt du *zoning* pour favoriser au contraire les reconversions et les mixités. La quatrième mesure consiste à ouvrir le plus rapidement possible, par des mesures provisoires si nécessaires, les zones dites sensibles et à cesser les démolitions, en implantant des commerces, des activités professionnelles et culturelles, et en requalifiant les bâtiments par des travaux d'isolation, la création de jardins d'hiver ou encore la plantation des terrasses et des espaces publics.

Il convient par ailleurs de déterminer des nouvelles centralités sur les principales interconnexions des transports, en reliant l'existant. Ces centralités sont au nombre de cinq : il s'agit de la Courneuve, du port de Genevilliers, de la zone des Ardoines, de l'aéroport de Villacoublay et de l'hôpital Neully-Plaisance. L'application d'un principe de non extension de la ville et de densification des transports laisse espérer des résultats positifs dans la réduction des gaz à effet de serre.

Nous suggérons également de développer des clusters à partir des quatre vallées, en tenant compte de la géographie et des paysages. Nous soulignons également la nécessité de créer le désir de vivre sur ces territoires, afin d'attirer les chercheurs et les entreprises à haute valeur ajoutée. La notion du plaisir de vivre est en effet importante. Nous insistons par ailleurs sur le développement de l'aura de Paris : le Paris historique n'est pas une ville finie, c'est une ville qui doit continuer à se développer avec ambition en intégrant les exigences environnementales. Enfin, nous envisageons l'art urbain comme structuration sensible des paysages et condition d'identification des territoires.

Pour finir, je souhaite évoquer les principaux points de blocage au développement de la ville durable. Le premier concerne la notion de coût global, essentielle, qui a fait l'objet d'analyses mais n'a pas été appropriée. Les promoteurs privés et publics hésitent encore devant l'investissement initial supplémentaire que requiert une construction durable. Des incitations politiques claires sont nécessaires pour intégrer cette notion dans les projets de construction.

Le second point de blocage réside dans la notion normative. La ville durable peut être définie comme un espace architecturé dans lequel l'habitant a plaisir à vivre, à rester voire à retourner. Les espaces source de claustrophobie ne sont pas durables, de même que les espaces trop éloignés, mal isolés, trop chers à habiter ou encore ennuyeux et figés. Il faut veiller à ce que l'application des normes ne conduise pas à ces dérives. Le durable doit aussi s'envisager sous l'angle du plaisir de vivre. Les bâtiments franchissant les siècles sont de fait ceux qui procurent ce plaisir.

Enfin, nous devons veiller à ne pas recommencer les mêmes erreurs. L'avenir réside dans la recherche de l'autonomie énergétique, le développement de l'immatériel à travers les énergies renouvelables et la réduction du nombre de voyages. Ces conditions, qui procèdent d'un

changement politique et de mentalité, sont connues mais non appliquées. Les pesanteurs économiques sont telles que nous ne mettons pas en œuvre des mesures dont nous savons pourtant qu'elles sont indispensables. Paradoxalement, les entreprises produisant le plus d'énergie sont également celles qui investissent le plus dans les énergies renouvelables, ayant saisi l'enjeu que ces dernières représentent.

Shakespeare écrivait que le mal que font les hommes leur survit. On peut ajouter qu'il compromet souvent l'avenir des nouvelles générations. Il nous revient donc de prouver que la lucidité, le courage et la générosité peuvent également avoir des conséquences.

Table ronde 2

Le temps du futur : que sera la ville durable demain ?

Participaient à cette table ronde :

André ROSSINOT, Maire de Nancy, Président de la FNAU

Nasrine SERAJI, Architecte urbaniste

Michel DUTANG, Directeur de la recherche Véolia

Michel LUSSAULT, Géographe

Alain QUINET, Directeur des Finances, de la Stratégie et du Développement durable à la Caisse des Dépôts

Jean-Frédéric DREYFUS, Secrétaire national du syndicat CFE – CGC

Jérôme BEDIER, Président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution

La table ronde, présidée par Bruno BOURG-BROC, Député-maire de Châlons-en-Champagne et vice-président des Éco-maires, est animée par Frédéric TADDEI.

Frédéric TADDEI

En quoi la ville durable est-elle un maillon de la croissance verte ?

Michel DUTANG

Depuis longtemps, il existe une industrie dont l'activité est liée à l'environnement. L'optimisation de la gestion de la ville permet à des entreprises de se développer tout en générant la possibilité d'une valorisation économique. Le problème des déchets, par exemple, était dans l'impasse il y a trente ans. Il est aujourd'hui devenu source de richesse. Les entreprises sont parvenues à générer une économie propre, par exemple autour du tri.

Alain QUINET

Le développement durable est généralement défini comme le legs aux générations suivantes du patrimoine hérité des générations précédentes. La ville est le lieu privilégié de transmission de cet héritage, du point de vue de l'immobilier, des infrastructures, des réseaux mais également d'un point de vue humain et culturel. La croissance verte peut être abordée sous cet angle.

André ROSSINOT

La référence au développement durable s'est généralisée sans que nous en partagions tous la même lecture. Il convient de redonner du sens à cette notion, d'en fixer les références et les modèles. L'approche européenne a beaucoup progressé dans ce domaine. La présidence française a publié à Marseille une déclaration particulièrement intéressante, au point que les 27 États membres ont demandé à la France de poursuivre de travail pendant deux présidences successives. De même, il m'a été demandé d'animer un groupe d'appui pour étudier la possibilité d'éditer un

guide pratique sur le développement durable et de tirer progressivement les enseignements des expériences de terrain. La démarche EcoQuartier est intéressante, mais elle ne conduit pas pour autant à une ville durable, le cœur du problème relevant des questions de gouvernance. Le fait urbain devient par ailleurs central dans les dispositifs sociétaux. La production des technologies doit s'accompagner d'une coproduction de l'écocitoyenneté.

Le développement durable nécessite une évolution des mentalités, qui ouvre une voie de sortie de crise à condition d'adopter une démarche collective. Les deux ou trois prochaines années devront être consacrées à l'invention d'une société capable de porter le développement durable dans sa globalité. Des mouvements de recherche, de créativité et culturels se transforment. Si les matériaux sont nécessaires à la croissance verte, l'état d'esprit l'est tout autant, c'est-à-dire un état d'esprit consistant à allier l'humain et l'urbain, à faire le lien avec le monde rural et la qualité des conditions de vie. Une vision humaniste et novatrice de la gouvernance pourrait permettre aux civilisations européennes de reconquérir une place de choix au niveau mondial.

Frédéric TADDEI

Les autres intervenants pensent-ils également que nous conduirons cette révolution dans les prochaines années ?

Nasrine SERAJI

Le musée du quai Branly a été fort critiqué lors de son apparition. Personne n'en a parlé comme d'une œuvre dans la ville, mais comme d'un objet isolé, d'un musée, dont l'espace intérieur focalisait les critiques. Paris étant une ville particulièrement dense, il est pourtant agréable de passer à espace d'une autre densité. L'architecte et l'urbaniste ont la capacité de créer des séquences donnant la possibilité de vivre, de survivre et d'apprécier la densité de la ville.

La ville de demain ne doit pas être technocratique. Elle doit être dessinée par l'intermédiaire de l'implicite et de l'invisible. Depuis les années 60, les architectes ont pris en compte cette dimension, dans le sol, la géographie et la capacité de la Terre. Aujourd'hui et demain, nous serons obligés de formaliser l'implicite. Notre relation avec le temps va changer, ainsi que notre capacité à prévoir l'imprévisible. Au Moyen Âge, les bâtiments ne dépassaient pas 200 mètres carrés ; à la Renaissance, leur surface atteignait jusqu'à 10 000 mètres carrés, puis 40 à 50 000 mètres carrés au 19^{ème} siècle. Au 21^{ème} siècle, certains atteignent 500 000 mètres carrés. Il importe de changer de comportement pour pouvoir créer des villes plus ouvertes que celles construites lors des trente dernières années du 20^{ème} siècle. Nous devons agir intelligemment en ouvrant notre vision théorique ainsi que notre façon de dessiner le territoire.

Michel LUSSAULT

Les grands réseaux mondiaux tels que *Sustainable City* n'emploient pas le terme de durabilité. Très peu évoquent les écoquartiers. La plupart insistent sur l'importance d'une réflexion sur les liens entre les différentes réalités de la ville plutôt que sur un élément isolé. Ils refusent le découpage de la ville en champs fonctionnels spécifiques. Nous devons veiller à ce que la durabilité ne devienne pas un champ fonctionnel supplémentaire.

Le monde urbain est autant autoconstruit que construit. L'un des défis de la ville durable consiste à impliquer ces constructeurs, dans leur pratique et leur réflexion, dans les enjeux des prochaines années et la définition d'un niveau de qualité minimum pour tous.

En France, nous avons le sentiment d'être devant un système « soviétique », comportant quelques grandes qualités pour une minorité et beaucoup de médiocrité pour le plus grand nombre. Les discours sur le refus de l'étalement semblent avoir été vains. Il convient de réhabiliter l'enjeu de la densité urbaine en partant du fait que les villes se construisent aussi par les pratiques de leurs habitants. La multiplication des expertises, à commencer par celles des habitants, doit irriguer les politiques. Nous devons partir de l'existant, le valoriser et tirer profit de l'expérience pour tenter ensuite d'en améliorer la qualité et de la partager avec le plus grand nombre.

Frédéric TADDEI

Les comportements et modes de vie urbains seront-ils différents dans la ville durable de demain ?

André ROSSINOT

L'écocitoyenneté n'est pas un détail mais une obligation éthique et morale. Je travaille par exemple actuellement sur le dossier des gares ferroviaires. La SNCF est en train d'évoluer dans son rapport à la ville. Nous prévoyons d'installer un conseil de gouvernance autour de la gare et de créer un EcoQuartier sur le thème de la mobilité. En effet, nous considérons que la gare entre dans la ville comme la ville entre dans la gare. Nous concevons des parcours pour des hommes et des femmes, pas seulement une juxtaposition de transports. Cette approche se centre sur l'humanisation des gares et leur lien avec la ville. Dans une ville comme Nancy, 10 millions de voyageurs empruntent ces espaces chaque année. Ces entrées de ville nécessitent une attention constante et posent la question du vivre ensemble dans l'espace public.

C'est un problème de formes urbaines et de construction, mais également de placement des techniques au service d'un projet. La ville est avant tout un projet élaboré avec les habitants et lancé par une décision politique. Il ne s'agit pas d'une juxtaposition de talents, mais d'une volonté exprimée et assumée, validée par le suffrage universel.

C'est pourquoi cette conférence nationale est importante. Ce type de réunion marque le rythme du changement. Nos sociétés sont traversées par une interpellation individuelle et collective, celle du rythme des évolutions et de la crise. Notre responsabilité est de l'organiser pour la rendre soutenable.

Jean-Frédéric DREYFUS

En tant que syndicaliste, j'ignore si je peux définir la ville de demain, mais je peux au moins dire ce qu'elle ne doit pas être. Parler de ville durable implique de lui redonner du sens. Les organisations syndicales sont confrontées à la montée du stress dans les entreprises, qui se traduit par des actes irrémédiables. L'employeur est souvent mis en cause. Pour autant, cette problématique n'est pas seulement la sienne, c'est également celle des conditions de vie en général. Au stress s'ajoute l'addition des temps de transport et les difficultés à concilier vie

familiale et professionnelle. Le cadre de vie joue un rôle essentiel. A ce titre, le Grenelle de l'Environnement a servi de catalyseur. Il a permis de réunir une diversité d'acteurs dans une réflexion commune. Les organisations syndicales ont pu y rencontrer les ONG et les territoires.

Actuellement, nous tentons de renforcer les pouvoirs des salariés dans les instances de l'entreprise, de manière à ouvrir le champ des discussions. Nous tentons notamment de développer les contacts des entreprises avec les collectivités territoriales, par exemple pour l'organisation des déplacements. En conclusion, redonner du sens à la ville est une question vitale pour nos concitoyens.

Jérôme BEDIER

Le commerce a été évincé de la communauté de réflexions sur la ville. Il commence à être réintégré. Connaître le fonctionnement de la ville implique d'en caractériser les grandes fonctions. Actuellement, les fonctions traditionnelles et religieuses jouent un rôle moins important que par le passé, contrairement à la culture, qui contribue à créer un climat particulier. Le commerce joue lui aussi un rôle central. Il évolue considérablement sous l'effet de deux facteurs. Le premier est le développement des nouvelles technologies, qui contribuent à modifier structurellement les comportements commerciaux et de consommation. Le second facteur est l'évolution des âges et des familles, marquée par le vieillissement de la population et la diminution de la taille des foyers. Ces évolutions jouent un rôle important et structurant.

Le fonctionnement du commerce implique que ses problèmes soient pris en compte en amont. Par exemple, les commerces souhaitent que leurs clients puissent les rejoindre en transports collectifs. Ceux-ci doivent alors être adaptés pour les courses, ce qui n'est pas le cas à Paris. En revanche, les nouveaux transports tels que le tramway, conçus pour irriguer différentes zones, sont adaptés au commerce. Il importe de prendre en compte le lien entre le maillage commercial et celui des transports.

Nous souhaitons insister sur la liberté indispensable au commerce. Le développement durable est d'abord du développement. Bien que nécessaire, la définition des règles d'urbanisme ne doit pas empêcher les entreprises de réagir rapidement. Les zonages et lignes directrices sont certes nécessaires, mais il faut veiller à laisser un espace d'innovation et de liberté. Le commerce étant indissociable du trafic, celui-ci doit être conçu comme générateur d'échanges et de vie économique. En conclusion, les magasins prennent de plus en plus en compte les problèmes environnementaux, mais ils restent confrontés à la problématique du coût.

Michel LUSSAULT

Nous devons méditer les erreurs du passé pour donner du sens à la notion de durabilité. L'une de ces erreurs consiste par exemple à identifier les pratiques sociales à des fonctions techniques. Or l'être humain affirme en permanence que sa pratique n'y est pas réductible. L'invention d'une ville nouvelle passe par une réflexion sur ce que signifie construire des projets de ville orientés par les usages et les besoins pratiques plus que par les besoins fonctionnels. Une telle démarche rejoint l'origine de l'organisation urbaine, c'est-à-dire une réflexion sur le projet politique, ainsi que sur le niveau de qualité de vie minimum souhaité et sa distribution au plus grand nombre.

Enfin, il nous faut poser la question d'un projet collectif de formation à même d'accompagner la mise en œuvre du développement durable. Nous devons également veiller à ne pas nous limiter à un programme décoratif, sans lien entre les différentes utilités fonctionnelles, car c'est ainsi que quelques beaux gestes côtoient les abysses de la médiocrité au quotidien.

André ROSSINOT

La formation est en effet un élément fondamental. L'université et la recherche doivent travailler en réseau avec le monde économique, associatif et public. Il importe de développer des lieux d'échange et de capitalisation des expériences, qui permettraient également un gain de temps. Le rôle de l'élu consiste à rassembler et à faire partager des évolutions, à donner du sens à un projet collectif. L'esprit de transversalité et la reconnaissance du savoir de l'autre permettent alors de s'inscrire dans une approche positive, de coopération et non de confrontation. La ville contemporaine connaît une mutation accélérée, qui doit être prise à bras le corps.

Jean-Frédéric DREYFUS

La confédération CFE-CGC met en place un plan de formation de l'ensemble des élus sur les questions environnementales. Par ailleurs, les organisations syndicales rencontrent régulièrement les étudiants. Ces échanges servent à modeler l'avenir.

Nasrine SERAJI

Je plaide pour la non acceptation des réponses selon lesquelles nous ne savons pas faire. Je plaide également pour un urbanisme de situation ainsi que de négociation. La modernité a conduit les architectes et les urbanistes dans des situations organisationnelles fondées sur de la planification. Je plaide enfin pour un urbanisme qui considère l'imbrication et la complexité de la vie. Négocier signifie écouter et regarder, pour définir les lieux, la mesure et les moyens d'intervention. Les usages comportent une série de fonctionnalités à remettre en question.

Frédéric TADDEI

La ville de demain sera-t-elle l'enjeu de nouveaux modes de relations public – privé ?

Alain QUINET

La ville durable requiert trois conditions. Tout d'abord, la ville est la bonne échelle pour rendre opératoire le développement durable. L'évaluation ne fait sens qu'à son niveau. C'est aussi à ce niveau que les leviers d'actions sont les plus efficaces. Il convient par ailleurs d'adopter une approche intégrée de la ville durable, en définissant un cadre politique et un mode de gouvernance, avant de préciser les aspects financiers et techniques. La troisième condition est celle de l'innovation financière utile, pensée par des investisseurs de long terme. La Caisse des dépôts propose ainsi des prêts à taux bonifiés pour les EcoQuartiers. Elle travaille également sur

les dispositifs de tiers investisseurs afin de valoriser dès à présent les économies énergétiques futures. Elle mène également une réflexion sur l'évaluation du bilan carbone.

Michel DUTANG

Il convient effectivement d'analyser la forme des partenariats, en sachant que les partenariats publics - privés permettent d'obtenir des résultats significatifs, par exemple dans la réhabilitation d'un environnement dégradé comme l'était la Seine. Il convient également de mener une analyse plus globale au-delà des aspects sectoriels, de se servir du laboratoire qu'est la ville pour construire un outil global en utilisant les compétences des entreprises. Nous devons nous appuyer sur les résultats du passé pour les adapter au besoin futur d'une gestion d'ensemble.

Clôture

Jean-Louis BORLOO

Ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Mesdames et Messieurs, maires, élus, architectes, urbanistes, présidents d'association et citoyens, je ne peux que constater la richesse des projets et la mise en mouvement de nos villes. 160 pionniers à la tête de 160 organisations humaines sont ainsi réunis dans la salle Lévi Strauss d'un musée dont la création fut portée par un Président de la République emprunt des enjeux de civilisation, à 37 jours du rendez-vous le plus important de l'histoire de la planète, au moment où 192 nations aussi différentes que le Burkina Faso ou les Etats-Unis, le Japon ou le Bangladesh, tentent de lutter contre l'irréversible et de bâtir un nouveau monde avec un fort niveau d'exigence. Ces 192 pays ont un point commun : la ville, concentration de toutes les problématiques, de tous les drames mais également d'espoirs et de solutions.

Claude Lévi Strauss a réellement modifié le regard des occidentaux sur le sens de la ville, de l'homme, sur le risque de désastre écologique perçu non comme une technique ou une donnée physique, mais comme une perte de sens pour l'homme. Nous sommes probablement la première génération de l'histoire de l'humanité confrontée soit à l'acceptation de l'irréversible soit à la recherche d'une nouvelle voie qui ne peut être fondée que sur la solidarité entre générations, entre quartiers, entre villes et entre continents. C'est un défi enthousiasmant, comme l'est celui des EcoCités et EcoQuartiers. Plusieurs générations de bâtisseurs de la ville se sont succédées. La tenue de la conférence dans cette salle ne peut être due au seul hasard.

Je suis extrêmement reconnaissant à la commission d'analyse d'avoir étudié l'ensemble des projets reçus avec rigueur et professionnalisme. Je suis ébloui par la richesse conceptuelle, intellectuelle et organisationnelle des propositions. Depuis deux ou trois ans, les progrès accomplis dans la voie du développement durable sont considérables, mais il manquait un supplément d'âme, une conception globale portée par les élus et les urbanistes. Permettez-moi d'avoir une pensée pour François Ascher, lauréat du grand prix d'urbanisme 2009, qui nous a quitté cette année. La France possède des hommes de grand talent, tels qu'Yves Lyon, Antoine Grumbach ou Christian Biecher. Je souhaite également rendre hommage aux dix équipes qui rêvent le Grand Paris. Il faut regarder ces projets d'une nature exceptionnelle et s'en imprégner.

La ville durable est actuellement portée par 160 projets. C'est un nouveau monde qui s'ouvre à nous. Ce n'est pas une amélioration de l'existant mais une conception radicalement nouvelle qui n'est ni un reniement du passé, ni un slogan ou une posture, ni un concept clé en main ou unique, ni des quartiers réservés à quelques privilégiés. Je souhaite que nous puissions avancer vers une école française de la ville durable qui réunirait élus, sociologues, ONG, architectes, urbanistes, ingénieurs, transporteurs ainsi que tous ceux qui contribuent à bâtir la ville de demain. Je souhaite également la mise en place d'un club opérationnel des EcoCités et des EcoQuartiers, qui serait un club d'échange des bonnes pratiques et d'analyse des échecs, où l'Etat mettrait à disposition des outils techniques et fonctionnels, un club qui serait capable de créer un référentiel.

La ville, l'urbain, le climat et l'énergie qui en font partie, la mobilité qui est une liberté ne pouvant être conquise sur la nature, sont les sujets du 21^{ème} siècle. Leur résolution dépend de notre capacité à installer des énergies locales dans les villages du monde, pour éviter l'urbanisation obligatoire, ainsi qu'à investir massivement dans les concepts et rêves des villes durables, dont certaines sont à transformer quand d'autres restent à concevoir.

Je suis heureux de revoir dans cette salle les visages des personnes avec lesquelles nous avons rêvé le retour de la république du beau dans le cadre du programme de rénovation urbaine. Je ne suis pas surpris que ce soient les mêmes qui s'engagent dans les EcoQuartiers et les EcoCités. La ville est le seul être vivant capable de rajeunir. Mesdames et messieurs les élus, vous détenez entre vos mains un projet esthétique, de bonheur, de sauvegarde de la planète et de respect de l'autre. Je vous remercie.

Les sélections ÉcoQuartier et ÉcoCité

Présentation du palmarès par le président et le vice-président de la commission d'analyse et d'appui Ville durable, Bruno BOURG-BROC, député-maire de Châlons-en-Champagne et vice-président des Éco-maires, et Philippe VAN DE MAELE, président de l'ADEME

Bruno BOURG-BROC

En préalable, je souhaite souligner le plaisir que j'ai eu à présider la commission d'analyse et d'appui avec Philippe VAN DE MAELE, devant laquelle des maires et des présidents de communautés d'agglomération sont venus présenter leurs projets avec une foi et une conviction emportant l'adhésion.

J'appelle les représentants des collectivités sélectionnées à me rejoindre :

- Bordeaux, pour le projet « Plaine de Garonne » ;
- Rennes, pour le projet « Quadrant Nord-Est » ;
- Strasbourg / Kehl, pour le projet international « Métropole des Deux-Rives » ;
- Plaine commune, pour le projet « Terres de partage et d'innovation urbaine » ;
- Montpellier, pour le projet « de Montpellier à la mer » ;
- Nantes Saint-Nazaire, pour le projet « Eco.Métropole : construire la ville autour du fleuve » ;
- Metz Métropole, pour le projet « EcoCité 128 » ;
- Clermont Ferrand, pour le projet « EcoCité Clermont métropole » ;
- Grenoble, pour le projet « EcoCité » ;
- Marseille, pour le projet « Marseille Euroméditerranée » ;
- Nice, pour le projet « EcoCité Nice Côte d'Azur » ;
- Territoires de la Côte Ouest - La Réunion, pour le projet « EcoCité insulaire et tropicale » ;
- Pays Haut Val d'Alzette, pour le projet « EcoCité Alzette-Belval ».

Remise du grand prix ÉcoQuartier

Bruno BOURG-BROC

Les collectivités primées au titre du palmarès sont, dans la catégorie projets ruraux :

- Les Petites Grèves – Douzy ;
- Four à pain - Faux la Montagne ;
- Saint-Germain – Vitteaux.

Dans la catégorie Petites villes sont primées :

- Vigneret – Châteaurenard ;
- Bois des Granges – Claye-Souilly.

Dans la catégorie Eau sont primées :

- La Clémentière – Granville ;
- Les Rives de la Haute-Deûle – Lille et Lomme / Communauté Urbaine Lille Métropole.

Dans la catégorie Biodiversité urbaine / Nature en ville sont primées :

- Le Raquet – Douai et Sin-le Noble / Communauté d'Agglomération du Douaisis ;
- ZAC des Perrières – La Chapelle-sur-Erdre ;
- La Prairie-au-Duc – Nantes / Communauté Urbaine Nantes Métropole.

Dans la catégorie Déchets est primée :

- la ZAC du Séqué – Bayonne.

Dans la catégorie Sobriété Energétique sont primées :

- Ginko – Bordeaux / Communauté Urbaine de Bordeaux ;
- ZAC des Pielles – Frontignan ;
- Fréquel Fontarabie – Paris.

Dans la catégorie Mobilité, sont primées :

- Villeneuve – Cognin / Ville et Communauté d'Agglomération Chambéry Métropole ;
- Nancy Grand-Cœur – Nancy / Communauté Urbaine Grand Nancy ;
- Quartier durable « Danube » - Strasbourg / Communauté Urbaine de Strasbourg.

Dans la catégorie Densité et Formes Urbaines sont primées :

- Le Quartier de la Muette – Garges-lès-Gonesse, avec mention spéciale Projet de rénovation urbaine ;
- Lyon Confluence – Lyon / Communauté Urbaine du Grand Lyon ;
- ZAC Bottière Chénaie – Nantes.

Dans la catégorie Eco-construction sont primées :

- Moulin Apparent – Poitiers / Communauté d'Agglomération de Poitiers ;
- Pour ses deux quartiers Dauphinot-Rémafer et 12^{ème} Escadre d'Aviation : Reims / Communauté d'Agglomération de Reims Métropole.

Les collectivités primées au titre du palmarès Projets d'avenir sont :

- Foc Roosevelt – Meaux / Ville et Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux ;
- Pou de les Colobres –Perpignan ;
- L'Union – Roubaix, Tourcoing, Wattrelos / Communauté Urbaine Lille Métropole ;
- Les Rives d'Alliers – Vichy.

Jean-Louis BORLOO

Le grand prix national EcoQuartier 2009 est attribué à Grenoble pour son projet exemplaire de la ZAC de Bonne.